



The  
power of  
vote  
EU

## Pour une Europe qui respecte la dignité humaine

Le Parlement Européen peut jouer un rôle important dans la définition d'une politique européenne qui respecte la **dignité humaine**.

Rejoignez **#ThePowerofVote**

[www.thepowerofvote.eu](http://www.thepowerofvote.eu)

CENTRE PRIMO LEVI | VIVRE APRÈS LA TORTURE

 JRS France  
accompagner · servir · défendre

 CERAS  
COMPRENDRE POUR AGIR

 JRS

# Le saviez-vous ...



Bénéficier d'une structure d'accueil qui garantit des conditions de vie dignes est un droit pour les personnes qui demandent l'asile dans un Etat membre de l'Union européenne.



De nombreux demandeurs d'asile vivent dans des conditions de vie inhumaines : des malades, des femmes enceintes et des enfants dorment dans la rue sans accès à des infrastructures sanitaires.



Au sein de l'Union Européenne des acteurs engagés ont développé un grand savoir faire pour organiser des systèmes d'accueil qui respectent la dignité des personnes et qui permettent de construire des ponts entre les demandeurs d'asile et les communautés locales.

L'UE et les Etats membres devraient s'appuyer sur cette expertise pour offrir à tous les demandeurs d'asile un accueil digne.

## #ThePowerofVote

Le Parlement européen joue un rôle important dans la définition d'une politique européenne qui respecte la dignité humaine.

Rejoignez-nous #CetteFoisJeVote !



## Les demandeurs d'asile

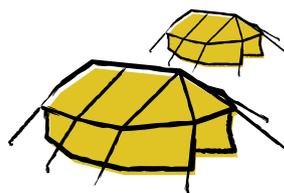
ont droit à un accueil digne

Le respect de la dignité humaine est une valeur fondamentale sur laquelle l'Union européenne (UE) est fondée.

En affirmant cette valeur, l'UE s'engage non seulement à respecter la dignité de ses citoyens mais aussi celle de toute personne présente sur le territoire.

Cet engagement est exprimé clairement dans la directive sur les normes minimales d'accueil des demandeurs d'asile. Selon le texte, chaque Etat membre doit s'assurer que tout demandeur d'asile puisse être accueilli dans le respect des normes qui garantissent sa subsistance et qui protègent sa santé mentale et physique.

L'utilisation du terme "Accueil" par le législateur implique que le demandeur d'asile puisse bénéficier d'un toit, de nourriture et de vêtements ou si ce n'est pas possible, d'allocations financières (allocation journalière, bons alimentaires, ...) lui permettant de se procurer ces biens de première nécessité.



## l'accueil des demandeurs d'asile en europe

une crise de l'accueil

La réalité de terrain est très différente de ce que les textes de loi stipulent. Dans trop d'Etats membres, les demandeurs d'asile dorment dans la rue ou dans des centres d'accueil surpeuplés où les conditions de vie sont inacceptables.

Près de 15 000 personnes sont actuellement bloquées sur les îles grecques, dans des camps surchargés où les conditions sanitaires sont catastrophiques.

A Melilla, une ville espagnole située sur la côte nord de l'Afrique et qui partage une frontière avec le Maroc, l'unique centre pour migrants est saturé et sans eau potable.

Les capacités d'accueil en Italie n'ont jamais été suffisantes pour faire face aux besoins. L'augmentation des arrivées en 2014 et 2015 a véritablement mis sous pression les lieux d'hébergement. Face à cette situation d'urgence, les capacités d'accueil ont été renforcées, ce qui a entraîné une légère amélioration du système. Des changements de législation intervenus à l'automne 2018 ont cependant privé des hommes, des femmes et des enfants du droit aux conditions matérielles d'accueil. Ils se sont retrouvés à la rue du jour au lendemain.

En France, la crise de l'accueil se poursuit et près de la moitié des demandeurs d'asile ne trouve pas de place d'hébergement dans le dispositif national d'accueil : en 2018, le nombre de logements mis à disposition pour les demandeurs d'asile atteignait en théorie 87 000. Sur ce total, environ 18

000 logements étaient occupés par des réfugiés, des déboutés de la demande d'asile. Le nombre de demandeurs d'asile a atteint cette même année 122 743 .

Une tendance plus inquiétante encore est la pratique des Etats qui maintiennent un système d'accueil insuffisant dans le but de dissuader les personnes de présenter une demande d'asile sur leur territoire.

Si cette pratique est contradictoire avec les valeurs fondamentales de l'UE, elle est surtout préjudiciable aux sociétés locales sur le long terme.

L'absence d'un accueil digne pousse les personnes à l'itinérance et à la pauvreté ce qui les rend extrêmement vulnérables à l'exploitation et aux trafics par les réseaux criminels.

Les lieux d'accueil surpeuplés, sales et où les demandeurs d'asile n'ont pas de perspectives de sortie, comme c'est le cas sur les îles grecques, alimentent les tensions entre les demandeurs d'asile et créent un sentiment d'insécurité au sein de la population locale. C'est ce qui peut entretenir un sentiment anti-immigration ou mener à des actes de violence vis-à-vis des demandeurs d'asile.

Face à ces situations, de nombreuses initiatives de la société civile ont émergé pour combler les vides laissés par les pouvoirs publics. Malheureusement, le manque de financement et de coordination par les pouvoirs publics ne permet pas de pérenniser les projets.



## La nécessité d'un système d'accueil qui respecte

la dignité de la personne et qui se coordonne avec les communautés locales

Un accueil humain et à petite échelle augmente les chances d'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés

# Le Parlement européen peut jouer un rôle crucial

JRS Europe apporte son soutien électoral à toutes les forces politiques qui s'engagent pour garantir des conditions d'accueil dignes à tous les demandeurs d'asile au sein de l'UE, en particulier à ceux qui:

Reconnaissent que l'intégration des demandeurs d'asile commence par un accueil digne.

Privilégient les petites structures d'accueil plutôt que les grands centres d'accueil ou les camps. Les petites structures réparties sur le territoire favorisent la rencontre, l'échange et la coopération fructueuse entre les structures d'accueil et les communautés locales.

S'engagent à établir une coopération structurelle et de long terme entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile.

#ThePowerofVote

#ThisTimeImVoting

The  
power of  
vote  
EU

[www.thepowerofvote.eu](http://www.thepowerofvote.eu)



This project is co-funded by  
the European Union